PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE TENNIS
JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 A 18H30

Le jeudi 14 novembre 2024, s'est tenue à Roland-Garros, l'Assemblée Générale annuelle 2024 du Comité de Paris de Tennis.

Annick RIZZOLI, Présidente sortante et candidate, ouvre la séance à 18h50 et souhaite la bienvenue aux nombreux participants rassemblés au Tenniseum. Elle passe la parole à Frédéric Brague, Secrétaire Général et Philippe Kuntz, Trésorier pour mener à bien l'AG ordinaire.

Le quorum étant atteint (591 voix présentes pour un quorum de 159 voix pour l'AG ordinaire et élective), la Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire.
Un vote test est organisé pour utiliser le boitier.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

❖ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 DECEMBRE 2023

Le procès-verbal est approuvé à 88,89% des suffrages exprimés.

❖ RAPPORT MORAL ET SPORTIF DU SECRETAIRE GENERAL

Frédéric Brague remercie les Institutions et partenaires avec qui le Comité de Paris a collaboré au cours de cette saison.
En 1er lieu, la Direction Jeunesse et Sport de la Ville de Paris avec laquelle nous échangeons quotidiennement pour développer le tennis dans les clubs sur le territoire parisien, que ce soit sur les centres de Comité, sur les AOT de la Ville et sur la pratique du tennis au sens large.
Il remercie également le Crédit Mutuel qui est un partenaire fidèle depuis plusieurs années, la Région Ile de France, la Mairie du 16ème arrondissement et Interparfums.
La Fédération est également remerciée. Elle accueille, une nouvelle fois au stade Roland Garros, cette Assemblée Générale.

La saison 2024 a été une saison pleine et entière pour l'enseignement, le jeu libre et la compétition comme les différents rapports de commissions l'attesteront.
Une minute de silence est observée en hommage à Gérald Karsenti, qui occupait des fonctions en commission d'arbitrage, senior et senior +.
F. Brague énonce ensuite les éléments marquants de cette année sportive pour notre Comité.

1/ <u>Tennis adapté et tennis santé</u> :
Sur les 2 thèmes du Tennis adapté et Tennis santé, le Comité reste très actif avec la commission présidée par Philippe KUNTZ.
Pas moins de 12 animations ont été organisées au cours de cette saison afin de favoriser un environnement inclusif.
2/ <u>Formation professionnelle</u> :
En 2024, 26 stagiaires CQP ET sur 30 inscrits ont obtenu leur certification auprès du centre de formation du Comité certifié Qualiopi, permettant une prise en charge de la formation par un opérateur de compétences (OPCO).
A noter, l'offre du Comité avec une formation en semaine sur un site et une autre le week-end uniquement sur un autre site.
3/ <u>Sportifs de haut niveau</u>
Le haut niveau fait partie de l'ADN de notre Comité. Une équipe technique solide et expérimentée, bâtie autour du Conseiller Technique Régional, Yannick QUERE, entraîne quotidiennement et accompagne les meilleurs jeunes des clubs parisiens vers le haut niveau en appliquant la politique fédérale.

4/ Développement

Le Comité a intégré en juin dernier le Pavillon Dixmier rénové qui permet de regrouper équipes administrative et technique dans un seul site.

Les conditions de travail s'en trouvent améliorées et cette nouvelle proximité permettent une meilleure collaboration et une efficacité accrue des salariés.

Une grande frustration cependant avec la fermeture prolongée des installations tennis du Jardin du Luxembourg, privant, depuis bientôt 2 ans, quelques 2000 licenciés de terrains de tennis.

5/ Paris, nouveau record de licences

Le Comité de Paris, après une magnifique année 2023, a poursuivi sa progression et a battu, avec 46 989 licences dont 254 licences Padel, son record datant de l'an passé. Cela reflète les efforts et le dynamisme des clubs parisiens qu'il faut féliciter.

Frédéric Brague enchaine avec les rapports des commissions.

JEUNES

Président : Christophe ROGER-VASSELIN Permanente : Isabelle CACHELOT

CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE PRINTEMPS

171 équipes de jeunes (contre 177 en 2023) ont participé aux Championnats interclubs jeunes d'été. La participation des équipes de filles connaît une baisse alarmante :

- 10 ans F : 9 équipes (3 en catégorie orange / 6 en catégorie verte) contre 10 en 2023
- 11/12 ans F : 7 équipes contre 10
- 13/14 ans F : 16 équipes contre 15
- 15/16 ans F : 12 équipes contre 14

Hervé Brun, Jean-Loup Coignard, Luce Herriou, Caroline Lambert, Hinarii Pichevin, David Pierronne, Isabelle Cachelot et Enzo Lépine sont remerciés pour leur excellent travail, leur ténacité, même s'il n'est jamais simple de récupérer les feuilles de matchs, ce qui est regrettable avec le classement mensuel sur lequel le non-enregistrement des résultats dans les temps peut avoir une incidence.

La commission eu la grande satisfaction de pouvoir mener ces championnats à leur terme malgré une météo défavorable.

CHAMPIONNAT D'HIVER DES 12 ANS ET MOINS

Le championnat régional des 12 ans et moins a, quant à lui, recueilli la participation de 5 équipes filles et 12 équipes garçons.

Résultats Garçons :

- Division 1 : Vainqueur - TCP
- Division 5 : Vainqueur – A.S.C. BNP PARIBAS

Concernant le championnat national des 12 ans et moins, celui-ci a recueilli la participation de 2 équipes garçons (TCP et STADE FRANÇAIS).

Résultats Garçons :

- Vainqueur : TCP

LE POINT SUR LES RESULTATS LES PLUS MARQUANTS DE NOS JEUNES

Champion d'Île de France : Simple Garçons 13/14 : Samuel DAKESSIAN (TCP)

Championnes de France chez les filles : Double 11/12 ans : Neirouz GODHBANE (LPR) et Rose THACH (PUC)

Champions de France chez les garçons : Double 13/14 ans : Samuel DAKESSIAN (TCP)

SENIORS

Présidente : Lucienne SIEGEL Permanent : Jean-Christophe AUBART

Deux faits ont marqué cette saison 2024, les intempéries tout au long des 4 mois de nos compétitions, et le décès brutal de notre ami Gérald Karsenti.

Pour le premier fait, la commission tient à remercier les clubs pour leur faculté d'adaptation ainsi que Malorie, quant au 2ème fait marquant, un membre de la commission a repris à sa charge, au pied levé, les divisions gérées par Gérald.

Championnat départemental Paris			
	Dames	**Messieurs**	
Chapignac	43	73	
Premium	0	8	
Honneur	7	9	
Toutes divisions	57	103	
	107	**193**	**300**

Championnat régional IdF			
	Dames	Messieurs	
PréNational	1	8	**9**

Championnat de France			
	Dames	Messieurs	
Toutes divisions	13	9	**22**

Les intempéries ont montré la haute importance du point de règlement suivant :

- « Lors d'un report d'une rencontre, les clubs doivent obligatoirement modifier la date dans Ten'Up, car elle déterminera quel classement sera attribué au joueur pour sa victoire ou sa défaite ».
- Autre point important pour faciliter le travail des membres de la commission : « Les résultats doivent être enregistrés dans Ten'Up dans les 48h »

Mandat 2020-2024 :
La commission a œuvré tout au long de son mandat dans l'intérêt des clubs et a dû s'adapter aux contraintes grandissantes pour louer des courts municipaux parisiens.
Cela a entraîné une évolution dans l'organisation de nos compétitions :

- forme d'une rencontre
- nombre de parties
- format de jeu
- certains points du règlement
- période de la Chapignac qui a lieu en automne/hiver

Malgré tous ces changements, les clubs ont répondu présents en ce début de saison 2025.
La Présidente remercie vivement tous les membres de la commission pour leur travail dans le seul souci d'équité envers tous les clubs lors d'une prise de décision.
Elle remercie également Jean Christophe Aubart et Malorie Delpierre pour leur disponibilité et leur écoute quant aux problèmes rencontrés.

ARBITRAGE

Président : Nicolas LAMBERT Permanente : Malorie DELPIERRE

La commission accuse une profonde tristesse avec la disparition de leur ami Gérald KARSENTI, pilier de la commission.
La Commission d'Arbitrage a mis en place un moyen simple sur le site internet du Comité pour répondre rapidement aux interrogations des licenciés et des officiels. « Posez-nous vos questions ».
La rubrique est accompagnée d'une « FAQ arbitrage » et « FAQ juge arbitrage »

Les formations arbitrage et juge-arbitre niveau sont toujours assurées par la commission et permet de délivrer les qualifications A1, JAE1, JAP1 et JAT1.
Ces formations se déroulent dans un 1er temps à distance avec le e-learning fédéral du LIFT, des séances en présentiel au Comité puis un examen pratique final.
L'arbitrage féminin a été mis à l'honneur en organisant deux opérations réservées aux femmes licenciées :

- TMC réservé aux femmes permettant de repartir avec une qualification de juges de ligne ou d'arbitre A1
- Journée découverte « Juges de Lignes » adressée à toutes les licenciées féminines lors du tournoi WTA125 en mai dernier

La Commission départementale d'Arbitrage propose le Challenge de l'arbitrage à destination des clubs parisiens dans le but de soutenir la promotion de l'arbitrage au sein des clubs et de de récompenser les clubs les plus actifs.
La Commission départementale d'arbitrage a proposé pour la 7ème année consécutive aux licenciés Parisiens (non officiels) de tester leurs connaissances sur les règles du jeu.

La Commission départementale d'arbitrage a organisé plusieurs formations dans les clubs concernant la qualification d'arbitres A1 en faisant participer tous les participants à un TMC en tant que joueurs et arbitres.
Les membres de la commission souhaitent remercier tous les officiels et rappellent qu'ils se tiennent à la disposition des clubs pour organiser des réunions ou des TMC.

Le Président tient à remercier tous les membres de la Commission d'arbitrage, les permanents du Comité et plus particulièrement Malorie DELPIERRE, pour le travail effectué dans l'année.

SENIORS PLUS

Président : Michel BERGES Permanente : Malorie DELPIERRE

La commission seniors + organise les épreuves par équipe seniors + du Comité dans les catégories 35, 45, 55 ans dames et messieurs ainsi que 65 ans messieurs, suit les parcours en Ile de France et en Championnat de France des équipes parisiennes.
Les championnats de Paris tiennent compte chaque année du poids des équipes inscrites, afin de constituer des épreuves intéressantes sur le plan sportif et de qualifier les meilleures équipes des divisions « excellence » en Championnat régional IDF pour la saison suivante. Celui-ci étant qualificatif pour le Championnat de France.
Ainsi, en 2024, chez les dames : les équipes 35 ans du Amiot TC Colombes, 45 ans du TC 16 sont « montées » en Championnat IDF pour la saison 2025
Et chez les messieurs : les équipes 35 ans du TC 16, 45 ans du Paris Jean Bouin (PJB), 55 ans du TC Paris, 65 ans du PJB participent au Cht IDF en 2025.
91 équipes (20 féminines et 71 masculines) ont été inscrites en Championnat de Paris seniors +.
Contrairement au Cht de Paris, le Cht IDF fonctionne avec un système de montée et de descente d'une saison sur l'autre.
39 équipes parisiennes (13 féminines et 26 masculines) ont participé au Cht IDF.
Les équipes masculines du CA Vincennes (CAV) en 45 ans et 75 ans, du Stade Français en 55 ans et 65 ans ont remporté le championnat IDF.
L'équipe féminine du CAV en 65 ans a remporté le Championnat IDF.
22 équipes parisiennes se sont qualifiées en Championnat de France, soit 56%.
L'équipe masculine 45 du TCP, l'équipe féminine 65 ans du CAV ainsi que l'équipe masculine 75 ans du CAV sont Champions de France.

TENNIS AU FEMININ

Présidente : Corinne PINGUSSON Permanente : Isabelle CACHELOT

La commission travaille et met en place de nombreuses activités. Les 5 plus marquantes sont :

- Les Parisiennes
- Les raquettes Ados
- Les raquettes FFT
- Circuit TMC
- Journée du tennis Féminin

Les Parisiennes 2024
Pour le **tableau 1**, l'A.S. Maine Montparnasse a battu la Camillienne en finale.
Pour le **tableau 2**, le l'A.S.C.B.B. a battu le SCUF en finale.
Ces 2 équipes Vainqueur des tableaux 1 et 2 ont donc été qualifiées pour les Franciliennes et se sont mesurées à leurs homologues des 7 autres Comités Ile de France, le dimanche 6 octobre sur les courts du Comité de Seine et Marne à Croissy-Beaubourg.
Le tableau 3 composé de 16 équipes a vu la victoire du SCUF qui a battu en finale le TC CHEMINOT VAUGIRARD.
Les Raquettes Ados
6 clubs ont participé à l'édition 2024 des Raquettes Ados. 2 poules se sont d'abord disputées dont les vainqueurs respectifs Paris Jean Bouin et Stade Français se sont affrontés en finale le 24 mars au Centre de Comité Jean DIXMIER. Le Stade Français a remporté cette finale et s'est donc qualifiée pour l'épreuve régionale disputée le 18 mai à Aulnay-sous-Bois. L'équipe parisienne, vainqueur de sa poule, s'est qualifiée pour la phase nationale à Dinard.
Les Raquettes FFT
Les Raquettes FFT sont une épreuve réservée aux femmes de NC à 30/4 et n'ayant jamais été mieux classées que 30/4.
12 équipes représentant 10 clubs ont participé à la phase Comité des Raquettes FFT soit 2 clubs et 2 équipes de plus qu'en 2023.
La phase Comité a été remportée par la Camillienne Sport du 12e devant l'A.S. Russe. La Camillienne a ensuite disputé au Centre de Comité du Val de Marne à Créteil la phase régionale et s'est qualifiée pour la phase nationale qui s'est disputée, à Angers, au mois de septembre et a vu la Camillienne Sport du 12e prendre la 5e place sur 32 participants.
Le circuit TMC
Destiné aux joueuses NC à 30/1, ce circuit de TMC se dispute sous forme de TMC ouverts à l'extérieur ou TMC internes, en simples.
Le Comité de Paris, pour sa part a organisé en collaboration avec la Commission d'Arbitrage un TMC au cours duquel les participantes pouvaient se former à l'arbitrage et à la fonction de juge de ligne et arbitre A1 pour celles qui le souhaitaient et repartir avec une qualification après avoir complété leur formation par du e-learning. 6 clubs parisiens ont également organisé un TMC. Les lauréates de ces TMC se sont retrouvées pour disputer un TMC Final au Centre de Comité des Lilas Paris Est le dimanche 21 avril.
C'est Christelle MOUTIAMA, joueuse de l'A.S. Maine Montparnasse qui a remporté la phase parisienne des TMC et s'est donc qualifiée pour la phase régionale disputée le samedi 27 avril à 9h00 au Centre de Comité de Seine Saint-Denis.

La Journée du Tennis Féminin
La Journée du Tennis Féminin s'est déroulée le dimanche 15 octobre 2023 au Stade Jean DIXMIER. Elle a été organisée dans le cadre d'Octobre Rose. Cet événement a accueilli des dizaines de joueuses entre NC et 4e série. Les participations des Clubs et des joueuses ont permis de récolter 600 € et le Comité de Paris a abondé de 400 € ce qui permet au Comité de verser 1000 € à La Ligue contre le Cancer.
Tennisngo est venu renforcer l'équipe d'animation avec un vidéaste, un stand de presse et des prises de photos. Leur participation a apporté un caractère festif à la Journée.
2023-2024 a une fois encore été une saison riche en événements. L'esprit sportif et la bonne humeur ont dominé dans nos animations et compétitions parisiennes.
La Présidente remercie tous les membres de la Commission pour leur implication tout au long de la saison.

FORMATIONS ET COMMUNICATIONS (Digit@l)

Président : Prosper AMAR Permanent : Jean-Christophe AUBART

La commission a souhaité mettre en avant les points marquants de la saison 2024.

1/ BOUNCE PRO
Le Comité de Paris, en complément d'autres actions, poursuit le développement de sa démarche RSE.
La cuve club pour re-préssurisation de 400 balles de la société Bounce Pro a été adoptée par plusieurs clubs parisiens et franciliens.
La ligue IDF a organisé une commande groupée pour les clubs franciliens afin de bénéficier de tarifs préférentiels.
Le déploiement se poursuit pour la cuve et les tubes de 4 balles (tennis + padel).

2/ ADOC - TEN'UP
- La modernisation d'Adoc/Ten'up se poursuit avec plus de fonctionnalités et d'outils pratiques pour la gestion et la communication des licenciés et des clubs.
- Mise en place d'une hotline dédiée aux clubs avec mail et N° de téléphone
- Nombreux arrêts dus à des opérations de maintenance souvent longues et en journée.

3/ HelloAsso
- La nouvelle solution de Paiement En Ligne fédérale a remplacé au 31 décembre 2023 la solution Paybox
- On peut noter une progression de l'adoption de cette solution par les clubs parisiens

MEDICALE

Président : Fabrice ATTALI Permanent : Yannick QUERE

Fabrice ATTALI a succédé en juin 2023 à Serge DJAMA qui a quitté ses fonctions de médecin. Le suivi s'effectue désormais à l'institut médical Sport Santé situé dans le stade Jean Bouin.

32 jeunes joueurs ou joueuses sont suivis dans le cadre du Comité de tennis de Paris :
22 garçons et 10 filles
Parmi eux 15 sont sur la liste ministérielle (10 garçons et 5 filles)

Les 3 rendez-vous médicaux ont eu lieu entre septembre 2023 et juin 2024. Un seul enfant n'a pas réalisé les 3 visites en raison d'une blessure prolongée.

CLASSEMENT

Président : Frédéric BRAGUE Permanent : Jean-Christophe AUBART

<u>Activités de la commission :</u>
- Demande de reclassement en ligne (ND, niveau de jeu, assimilation)
- Blocage classement pour maternité
- Informations auprès des clubs
- Réponses aux questions des licenciés (pas de bug détecté dans les différents calculs)

➔Demandes reclassement : **470** (+47%)
- Via ADOC ou Ten'Up (en ligne)

F.BRAGUE, président de la Commission, à remercier Jean-Christophe AUBART et Malorie DELPIERRE.

ACTIONS EDUCATIVES ET SOCIETALES – HANDICAP

Président : Philippe KUNTZ Permanent : Enzo LEPINE

Activités de la commission :

Cette commission incarne l'engagement résolu du Comité envers l'inclusion des personnes en situation de handicap, qu'il soit physique, psychique, social, ou de santé. Au cours de la saison 2024, la commission a déployé des efforts soutenus pour favoriser un environnement inclusif de tous les publics et a ponctué l'année d'activité, des évènements spéciaux, des sessions d'entrainement adaptées. Tous ont été organisés avec succès, créant ainsi des opportunités pour l'épanouissement de tous les participants.

Tennis Sport Adapté :

Animation Tennis Sans Frontières

La 12ème édition de Tennis Sans Frontières a réuni plus de 125 personnes sur les 8 courts du centre de Comité Paris Est les Lilas avec un plaisir renouvelé.

Spécial Classe Ulis

Sur le même principe que l'animation Tennis Sans Frontières, journée spécialement dédiée aux enfants des classe ULIS de Paris : 52 participants, venant de 8 écoles différentes.

Opération Bouge & Partage

S'inscrivant dans la stratégie héritage 2024 de la ville de Paris à la faveur de Jeux Olympiques. Cette opération a été réalisée au nom du Comité par le Passing Club et le TC12, permettant ainsi à des personnes en situation de handicap mental ou psychique d'expérimenter le tennis.

Opération Tennis en Fauteuil

S'inscrivant dans la semaine Olympiques et Paralympique à la faveur de Jeux Olympiques, le Comité de Paris a répondu à l'appel initié par COJOP. L'occasion pour le public de découvrir un peu partout dans Paris la pratique du tennis en fauteuil.

Tennis Santé :

Octobre Rose

La commission s'est associée à la commission tennis Féminin pour l'opération régionale Octobre Rose lancée par la ligue Île-de-France de tennis sous forme de TMC caritatif ou de journées découvertes Tennis Santé à destination des femmes atteintes du cancer du sein.

Promotion le Tennis Santé

Organisation à Roland Garros, en collaboration avec la commission Tennis Santé de la Ligue Île-de-France, un grand colloque Tennis Santé avec des acteurs de proximité.

Convention de financement tripartite :

La commission remercie l'APSAP-VP et le TC Lutèce d'avoir répondu à notre appel à manifestation d'intérêt pour l'organisation de créneaux annuels de tennis santé à destination des bénéficiaires de l'association Ligue contre le Cancer. Afin de financer cette action, une convention tripartite club/Ligue contre le cancer/Comité a été signée, la Ligue finançant les séances à hauteur de 200€ par bénéficiaires.

Sport Sénior en Plein air

Le Comité a répondu à la troisième édition de l'appel à projet 'Sport Sénior en Plein Air' de la ville de Paris en proposant des séances de tennis destinées aux seniors parisiens au centre de Comité Paris Est-Les Lilas. Cette offre a rencontré rapidement son public et est passé d'une séance à trois séances par semaine au Centre des Lilas et à la JSE Champerret.

Tennis dans les Quartiers :

2nde Opération de speed Dating : Jeu, Set & Job à Paris

Cet évènement, organisé en partenariat avec la Ville de Paris, s'est déroulé sur les courts de tennis du Stade Max Rousié au cœur du quartier des épinettes dans le 17rd, allie sport et insertion professionnelle. C'est un format très innovant qui casse les codes du recrutement traditionnel.

Urban Tennis Battle

En association avec le club JSE Champerret, porteur du projet Fête le Mur dans le 17, le Comité a organisé la phase régionale des Urban Tennis Battles.

Et c'est le club organisateur qui a gagné le tournoi et qui s'est qualifié pour la phase finale qui a eu lieu à Roland Garros en Octobre, ils ont d'ailleurs fini à la deuxième place lors de ce tournoi national, battu par Bar-Le-Duc.

Un grand merci aux enseignants qui ont répondu présents à chaque manifestation, participant ainsi à leur succès et au développement du tennis vers un public parfois très éloigné du tennis.

Merci également à Enzo LEPINE.

TENNIS ENTREPRISE

Président : Christian RIZZOLI Permanent : Malorie DELPIERRE

En championnat Hiver (d'octobre à janvier)
44 équipes Hommes et 13 Dames étaient inscrites. Exactement le même nombre d'engagés que l'an passé. Compétition disputée en 3 simples

Dames (13 équipes)	
PréNat	TC Palais
Div1	HSBC

Messieurs (44 équipes)	
PréNat	BNP1
Div1	Kickson
Div2	Société Générale 2

En championnat de Printemps (février à juin)
49 équipes Hommes et 12 Dames inscrites
Si le format des rencontres en Prénationale est demeuré inchangé (soit 4 simples et 1 double) la commission a modifié le format des divisions inférieures afin de limiter les coûts de location de terrains pour les sections non propriétaires de leurs courts (largement majoritaires) et de passer à 3 simples et 1 double.
Les résultats de ce championnat.

Dames (12 équipes)	
PréNat	CA Sports
Div1	Enseignantes de Paris

Messieurs (49 équipes)	
PréNat	BNP
Div1	Oxygene PSA
Div2	TC Neuflize

Championnats de France
Les équipes BNP Hommes et CA Sports Dames se qualifient pour les barrages IDF puisque depuis 5 ans l'IDF ne disposant plus que de 4 équipes qualifiées pour le championnat de France 3e div, un barrage est nécessaire entre les 8 qualifiés franciliens.

Saison 23-24 championnat de France
Après son titre l'an passé en 2e division la FFT devient championne de France de 1ere div dames. L'équipe Dames du Ministère des Finances qui, après une année de purgatoire, avait retrouvé sa place en 1ere div se maintient dans la division.
Chez les hommes, contrairement à ses bonnes habitudes l'US Metro ne conserve pas son titre de champion de France. La FFT descendu de 1ere division l'an passé se maintient en 2e division de même que le CA Sports qui lui venait de 3e division.

Dames		
Div1	FFT	Vainqueur
Div2	Ministère des Finances	Maintien
Div3	CA Sports	Maintien

Messieurs		
Div1	US Metro	Maintien
Div2	FFT	Maintien
	CA Sports	Maintien
Div3	BNP	Maintien

Coupes Franciliennes

Coupe Mixte	Natixis

Coupe Dames	CA Sports

Coupe Messieurs	Natixis

CONFLITS SPORTIFS

Président : Jean-Pierre RAVIOT Permanent : Jean-Christophe AUBART

La commission s'est réunie à deux reprises en avril et en mai pendant la période des championnats, sur saisine, de la Présidente de la commission Senior suite aux décisions prises par cette commission et contestées par les clubs.
La commission s'est appuyée sur les statuts et règlements pour prendre sa décision et a entériné dans les deux cas, les décisions de la commission Senior.
Le Président tient à remercier Isabelle Billard Delage, Luc Alexandre, Michel Bergès, Nicolas Lambert, Arnaud Sautet et Christophe-Roger Vasselin pour le travail accompli tout au long de cette mandature.

F.BRAGUE remercie les Présidentes et Présidents ainsi que les membres de leurs commissions pour leur travail tout au long de cette année sportive et tout particulièrement pour celles et ceux qui ont décidé d'arrêter leur investissement en commission avec cette fin de mandat.
Un grand merci également est adressé à l'équipe administrative du Comité dirigée depuis 2 ans par Aline OUDINET. Un grand bravo à l'équipe technique coachée par Yannick QUERE et les résultats obtenus.

❖ RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL

Philippe KUNTZ, Trésorier Général du Comité présente les comptes 2023/2024.
5 points particuliers caractérisent l'exercice 2024 :

- Une saison 2024 avec une nouvelle hausse des licences,
- La réception l'ancien bâtiment rénové et l'entrée dans les lieux du Comité,
- Le solde de quelques contentieux (comme celui de notre ancien salarié du centre Jean Dixmier),
- Un nouvel accord avec la Mairie de Paris sur les sorties des débours (fluides) du calcul des parts variable des redevances.

Comme les années précédentes, le Comité a souhaité nous entourer de toutes les compétences puisqu'en complément de notre Commissaire aux Comptes (continentale d'Audit) et du cabinet comptable Platinium Conseil, nous faisons appel à un cabinet spécialisé pour valider les dossiers fiscaux.

Concernant la présentation des comptes du Comité, Philippe Kuntz rappelle que le Comité doit suivre le schéma analytique qui nous est indiqué par la Fédération. En particulier, au niveau des produits, ne sont comptabilisés que les produits administratifs nets, c'est-à-dire que dans la présentation, n'apparait que la quote-part des licences qui nous revient.
De la même façon, et suite aux préconisations et recommandations du Cabinet Francis Lefebvre, les flux de redevance liés au site du Tir aux Pigeons sont assimilés à des opérations de débours compte tenu du caractère réciproque de la prestation entre la Mairie de Paris et le Comité, et entre le Comité et l'ASCBB. L'opération ne génère ni résultat taxable à l'impôt sur les sociétés, ni recettes taxables à la TVA. Cette méthode de comptabilisation a également pour conséquence que les sommes reçues de l'ASCBB au titre de redevance, et corrélativement reversées à la Mairie de Paris, n'impactent pas le résultat.
Les comptes ont été contrôlés par le Commissaire aux Comptes et ont reçu son approbation.

COMPTE DE RESULTAT

LES PRODUITS

Les recettes courantes s'établissent à 3.608.976€ en hausse de 80.098€ par rapport l'an dernier.

L'évolution des principaux postes est la suivante :
Les Produits Administratifs Nets :
Ils s'élèvent à 582.895€ soit une hausse de 40.009€ par rapport à 2023 et à comparer au budget prévisionnel de 500.000€
Ce poste regroupe principalement le produit des licences avec 534.724€. Cette évolution est principalement due à l'augmentation du nombre de licences, qui passe de 45.663€ à 46.989€ et un maintien des cotisations statutaires et droits d'engagement.

Les Aides Fédérales :
Elles s'élèvent à 559.831€, en hausse par rapport au budget et à l'an dernier de 19.433€
Elles correspondent à la Dotation Globale Fédérale qui nous est accordée par la Fédération Française de Tennis via la Ligue Ile de France et qui reste stable. Désormais, ces aides ne sont plus systématiquement liées à des emplois budgétaires, mais sont déterminées de façon globale. A laquelle vient se rajouter les aides Ligues IDF qui étaient, anciennement, comptabilisé en Subvention régionale.
Cette année, l'évolution vient d'un bonus sur la DGF de 5% ainsi que du reclassement en aides Ligue des subventions régions.

Les Produits Sportifs et Educatifs :
Ce poste se monte à 350.324€ en hausse de 87.965€ par rapport à l'exercice précédent.
En hausse de 36.000€, les AOT pour les championnats par équipes, prises pour les clubs engagés dans les championnats par équipes, sont comptabilisées dans ce compte de produits, mais ne sont qu'un jeu d'écriture puisqu'elles sont, à l'identique, en compte dans les charges sportives & éducatifs.
Le reste de la hausse est principalement due à la participation financière des parents de joueurs et joueuses entrainés par le Comité. A signaler, la baisse de produits de la formation CQP, arbitres et dirigeants.

Les Subventions [109.937€]
Ce poste est stable, et se répartit comme suit.
Les subventions se décomposent en :
- 57.800€pour la ville de Paris (dont 30.800€ pour l'action Bouge & Partage, et 7.500€ pour sport santé en plein air),
- 34.136€ pour ANS,
- 18.000€ de l'ANS pour nos emplois aidés.

Les Produits des centres de Comité [1.942.074€]
Ce poste est en légère hausse de 7.679€, grâce à la venue de Head pendant Roland Garros 2024.
Les recettes par centre sont les suivantes :
Centre des Lilas
Cotisations des clubs : 374.979€
Auxquelles il convient d'ajouter la participation du TC Lutèce pour un montant de 119.006€.
Centre Jean Dixmier
Cotisations des clubs : 186.161€
Auxquelles il convient d'ajouter la participation de l'APSAP VP pour un montant de 116.684€.
Cotisations Individuelles : 9.478€
Location à HEAD pendant Roland Garros : 10.000€
Centres Flandrin/Pereire
Cotisations des clubs : 216.971€
Cotisations Individuelles : 12.170€
Centre du Tir aux Pigeons
Cotisation des clubs : 39.874€
Auxquelles il convient d'ajouter la participation de l'ASCBB pour un montant de 204.003€, comprenant la régularisation de la provision sur la redevance complémentaire de l'ASCBB que l'on retrouve en charge dans le poste 86 (charge centres de Comité)

En ce qui concerne les points de restauration, le total des redevances restaurants se monte à 342.013€ (264.359€ pour le Tir aux Pigeons, 66.821€ pour Flandrin/Pereire et 10.833€ pour Dixmier), auquel s'ajoutent des refacturations de frais et des quotes-parts d'impôts fonciers auprès des sous-concessionnaires restauration pour un montant total de 249.197€.
Les recettes publicitaires se montent à 59.683€.

Reprise sur provisions
Les reprises sur provisions s'élèvent à 64.726€, dont 3.003€ pour la reprise de provision pour dépréciation des immobilisations, et 61.722€ pour la reprise de provision pour dépréciation de créances avec la fin des contentieux avec un de nos anciens employés, avec l'APSAP et la Ville de Paris sur les soldes de redevances sur le TAP.

Produits Financiers
En hausse par rapport à l'année passée, dû à la remontée des taux de rémunération des placements.

Produits exceptionnels
Ils se montent à 115.720€, représentant la quote-part des subventions d'investissement. Philippe Kuntz rappelle que les subventions d'investissement se retrouvent en produits exceptionnels, alors que les amortissements sont mis en charges courantes.

En conclusion les produits de l'exercice s'élèvent à 3.724.696€.
Vous retrouverez la répartition en pourcentage des produits par grande masse, sans surprise les produits des centres de Comité représentent 52%, suivis par les produits provenant des licences et du contrat de développement fédéral.

LES CHARGES
Pour cet exercice, les charges courantes se montent **3.676.306€** en augmentation de 199.140€ par rapport à l'an dernier, principalement due à la hausse des redevances complémentaires.

Aides aux clubs
P. Kuntz rappelle que suivant le nouveau plan comptable analytique imposé par notre Fédération, le poste Aides aux Clubs en tant que tel n'existe plus.
Les aides sont réparties suivant leur affectation dans les charges sportives, éducatives, animations, communication et administratives.
Regroupées elles se montent cette année à 119.917€ (en hausse de 40.000€). Nous vous rappelons, que nous sommes à votre disposition pour vous aider dans vos demandes de subvention et dans l'expression de vos projets club.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

Charges Administratives et Fonctionnement Général
Elles se montent à 323.484€ en hausse de 16.732€ par rapport à l'an passé.

On peut noter une bonne maitrise des postes de gestion classique (affranchissement, téléphone, internet, fournitures). La hausse est principalement due à l'augmentation des frais d'honoraires (frais d'avocats, fiscaliste, comptabilité) et de l'impôt sur les sociétés qui s'élève cette année à 25.549€. Ces hausses ont été compensé légèrement par la baisse de plusieurs autres postes (location mobilières (photocopieurs), frais de déménagement).

Charges Animation et Communication

Elles s'élèvent à 170.125€, en hausse par rapport au budget et à l'an dernier car nous avons été amené à accorder de nombreuses aides aux clubs sur ce poste animation (tennis scolaire).

Charges Sportives et Éducatives [803.000€]
Ce poste est également en hausse par rapport à l'an dernier : 89.157€. Dont une grosse partie provient de la refacturation des AOT (pour 36.000€) et le reste monte une belle maitrise des coûts sans pour autant réduire nos actions sportives et éducatives de développement (les crocos rouges, tennis adapté, nouvelle école de tennis, entrainement haut niveau, bouge et partage, Senior plus en plein air)

Charges Centres de Comité
Ce poste tient compte du fonctionnement des centres des Lilas, de Jean Dixmier, Flandrin/Pereire et du tir aux Pigeons. Ce poste est en baisse de 94.115€ s'explique par la fin du bail du siège Rue La fontaine.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- Fluides 321.333€
- Entretien (espaces verts, courts, maintenance) 155.928€
- Nettoyage 140.858€
- Gardiennage 89.296€

- Salaires et charges sociales 282.482€
- Redevances et taxes diverses 594.577€

Dotations aux Amortissements
Ce poste est en baisse de 164.003€. Il comptabilise les amortissements sur les investissements réalisés sur les sites des Lilas, Dixmier et Flandrin/Pereire, ainsi que des provisions pour risque sur nos restaurateurs, et sur la Ville de Paris. La hausse de la dotation aux amortissements des immobilisations due à la mise en service au 16/05/2024 de l'ancien bâtiment du centre Jean Dixmier tout juste rénové.

Charges financières
Ces charges correspondent aux intérêts des emprunts effectués pour la réalisation des investissements précédents. Ce poste est en hausse suite à l'emprunt contracté pour les bâtiments du site de Jean Dixmier.

Charges exceptionnelles
Ce poste prend en compte la perte suite à remboursement partiel du dépôt de garantie de la location Rue Jean de la Fontaine.

En conclusion notre exercice 2024 dégage un résultat bénéficiaire de 32.941€ et compte tenu de la dotation aux amortissements, notre Marge Brut d'Autofinancement (MBA) - qui mesure la capacité d'autofinancement - s'élève désormais à 386.896€ (468.077€ d'amortissements + résultat - la quote-part de subvention virée au compte de résultat- les reprise de provision).

Vous retrouverez la répartition en pourcentage des charges par grande masse, sans surprise les charges des centres de Comité représentent 49%, suivies par les charges du poste Sportifs & Éducatifs

P. Kuntz remercie le personnel pour ses efforts en direction d'une gestion rigoureuse.

BILAN

ACTIF
Notre actif immobilisé s'élève à 4.085.001€.
Le poste Constructions est en hausse de 496.551€ pour se monter à 3.983.682€. En contre partie la baisse du poste immobilisations pour un montant de 270.459€ correspondant aux travaux et aux honoraires (qui sont amortissables), des divers intervenants pour la rénovation de l'ancien bâtiment sur le centre de Comité Jean Dixmier qui s'est accélérée cette année.
L'actif circulant qui mesure les créances, les disponibilités et les charges constatées d'avance remonte (hausse de 792.798€) et se monte désormais à 3.908.878€.
La très forte hausse du poste 'autres créances' (1.380.135€) concerne les redevances et de charges sur nos sites de Comité de Lilas, Jean Dixmier et du Tir aux Pigeons. Avec, un particulier cette année, les 781.000€ correspondant à la redevance minimum sur le TAP que la ville de paris n'a toujours pas appelé. Ce montant se retrouvant, à montant égale, au passif en dette fiscale.
On retrouve donc des disponibilités en baisse de 586.817€, correspondant à de l'auto-financement de travaux sur le centre Jean-Dixmier.

PASSIF
Nos Réserves se montent à 2.315.892€ en légère hausse de 40.398€, due au résultat excédentaire de cette année dernier.
Au niveau des dettes financières, notre endettement est en baisse de 265.585€ du au commencement du remboursement de l'emprunt contracté pour les bâtiments du centre Jean Dixmier.
Nous retrouvons, logiquement, les dettes fiscales et sociales - qui comprennent notamment les taxes foncières des différents sites mais aussi les AOT et la TVA – en forte hausse du fait du non appel par la ville de Paris de la redevance minimum 781.000€ du Tir aux Pigeons.
Logiquement comptabilisé dans les dettes fiscales, l'impôt sur les sociétés se règle par acompte. Il s'élève à 25.549€
En conclusion notre bilan cette année s'établit à 7.993.889€.

P.KUNTZ passe la parole à notre commissaire aux comptes, Benjamin ZEITOUN..

❖ COMPTE RENDU DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le cabinet est intervenu le mois dernier, en octobre. L'intervention s'est bien passée
Tous les contrôles estimés nécessaires ont été menés conformément aux normes de la profession
Pour B.ZEITOUN, les points clés pour le Comité sont :
S'assurer de la réalité des recettes
S'assurer du correct rattachement des charges à l'exercice écoulé
S'assurer de l'existence des créances, des actifs plus généralement et de leur correcte évaluation
S'assurer de l'exhaustivité des différents passifs
Il aime mettre l'accent sur la Trésorerie, qui ne ment pas, selon un proverbe en finance
La diminution inhabituelle de 600.000€ est liée aux investissements au niveau du nouveau siège sachant que l'essentiel des investissements a eu lieu sur l'exercice précédent. 70% exercice précédent et 30% sur celui de cette année
Le cash flow lié à l'activité est d'un peu plus de 300.000, en progression par rapport à l'exercice précédent qui a permis de servir, en laissant un reliquat la dette bancaire qui était exigible.
Au total, à l'issue de son intervention, il certifie que les compte sont réguliers et sincères, selon la formule consacrée, qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice et du patrimoine de l'association, à la fin de cet exercice.
Il indique que ces comptes peuvent être approuvés sereinement, si les délégués le souhaitent. Il répète que c'est une certification sans réserve.
Il remercie Annick Rizzoli, son équipe pour son support et l'attitude de transparence ainsi que l'expert-comptable qui fait un travail très rigoureux, comme chaque année, ce qui facilité les différents contrôles.

Aucune question n'est posée

❖ APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2024 à 84,46% des suffrages exprimés.

❖ PROJET DE BUDGET 2025

Le Trésorier Général présente le projet de budget 2025.
Les règles de comptabilité publique nous imposent de présenter un projet de budget à l'équilibre. C'est ce qui a été fait avec une approche toujours prudente.
Il a été pris comme idée directrice une stabilité des différents postes tout en tenant compte de la hausse du coût de la vie et de l'amortissement des deux bâtiments du le centre Jean Dixmier. Ce qui amène une très légère hausse aussi bien des postes de produits (centres de Comité) que des charges (Dotation aux Amortissement) pour parvenir à un budget global de 3.475.000€.

Les principales évolutions sont les suivantes :

Au niveau des produits

Les produits administratifs nets : ont été pratiquement reconduits à l'identique dans l'attente de l'évolution du nombre de nos licences, seule variable d'ajustement pour cet exercice.
Les aides fédérales : de même les aides fédérales ont été budgétisées de manière stable. A noter, que désormais nous retrouvons ici les aides ligues anciennement comptabilisées en subvention région
Les produits éducatifs et sportifs : nous les avons budgétés à l'identique par rapport au budget précédents.
Les subventions : Là aussi, prudence. Tant que ce n'est pas voté, il reste un doute…
Les produits Centres de Comité : sont budgétisés proche du réalisé 2024 pour s'établir à 1.900.000€.
Les reprises de provision : Nous espérons une reprise sur provision sur 2025 de 60.000€ correspondant à des soldes de contentieux.
Les Produits financiers : là aussi prudence. Comme évoqué précédemment la faiblesse des taux de rendements actuels ne permet pas de miracle.
Les produits exceptionnels : c'est l'estimation de la quote-part des subventions d'investissement à ce jour, et notamment des nouveaux bâtiments du centre Jean Dixmier.
Dans ce contexte, les produits prévisionnels s'établissent donc à 3.475.000€ ce qui est une estimation raisonnable.

Au niveau des charges

Les charges administratives et fonctionnement général : De même que pour les produits, nous maintenons la stabilité.

Les charges animations et communication : stabilité du poste pour tenir compte d'actions de promotion pouvant être conduites**.**
Les charges sportives et éducatives : nous maintenons la stabilité de ce poste qui tient compte des bons résultats de nos enfants entrainés.
Les charges centres de Comité : Compte tenu de l'instabilité du prix des fluides (gaz et l'électricité) ainsi que l'augmentation des divers impôts (taxe de balayage et impôts locaux), nous avons budgété le poste à 1.735.000€.
Les dotations aux amortissements : nous les avons estimées en forte hausse pour tenir compte de l'amortissement des nouveaux bâtiments sur notre centre Jean Dixmier.
Les charges financières : Budgété à hauteur de 40.000€, afin de tenir compte des intérêts d'emprunt contractés pour la construction des nouveaux bâtiments du centre Jean Dixmier.
Les Charges exceptionnelles : rien de particulier à ce poste.

En conclusion : avec des charges s'établissant à 3.475.000€ notre projet de budget est présenté à l'équilibre et élaboré de façon prudente.
Aucune question n'est posée.

❖ APPROBATION DU BUDGET 2025

L'Assemblée Générale approuve la proposition de budget 2024 à 82,23% des suffrages exprimés.

❖ RENOUVELLEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous arrivons au terme des 6 ans de mandats du Commissaire aux Comptes, Benjamin ZEITOUN, de DSA GROUPE. F.Brague propose qu'il soit reconduit pour un nouveau mandat.
L'assemblée approuve cette proposition à 92,10%.

❖ COMPTE-RENDU DU CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL COORDONNATEUR, YANNICK QUERE

Yannick Quéré présente le bilan sportif 2023/2024 du Comité de Paris qui met en œuvre le programme de politique sportive national dans le respect du projet régional de la ligue d'Ile de France tout en s'adaptant aux spécificités Parisiennes.
Sous la responsabilité du bureau du Comité de Paris de Tennis, de son Comité Directeur et de sa présidente Madame Annick Rizzoli, l'Equipe Technique a concentré ses missions sur :
1/ La formation du jeune joueur avec
- Le repérage et le suivi des enfants de 5/6/7/8 ans
- La formation des jeunes de 9/16 ans au sein du Centre Fédéral d'Entrainement (CFE)

2/ Le programme Fédéral « Challenge clubs et enseignants formateurs »
3/ L'optimisation de l'Ecole de Tennis Galaxie Tennis
4/ Le développement de la pratique des U10 par la compétition
5/ La formation des enseignants

Le repérage et le suivi des enfants de 5/6/7/8 ans :
A l'issue du programme 2023/2024 l'Equipe Technique du Comité de Paris (ET) a repéré 22 garçons et 9 filles nés en 2017/2018. Ces enfants ont été observés lors de rassemblements organisés à partir du mois de janvier sous la responsabilité d'Elsa MOREL.
Les 5 phases du dispositif ont été effectuées avec la volonté d'inviter à l'étape suivante les enfants qui semblaient disposer de capacités spécifiques. Après la phase n°5 qui s'est déroulée au mois de juin, l'ET a décidé d'accompagner ces 31 jeunes dont 7 garçons et 5 filles seront plus particulièrement suivis lors de la saison 2024/2025. La majorité des enfants retenus poursuivront leur formation en club avec en complément des stages organisés par l'ET du Comité de Paris et certains d'entre eux participeront à des rassemblements Franciliens ou nationaux.
Notre dispositif de repérage 2023/2024 incluait aussi un suivi sans entrainement hebdomadaire des enfants nés en 2015/2016 sous forme de regroupement le vendredi soir, le week-end ou pendant les vacances scolaires. C'est ainsi que cette année le Comité a organisé 15 rassemblements et 3 stages d'une semaine.
Lors de ces séances tennis et physique proposés aux enfants nous avons convier leurs parents à quatre réunions. Ces échanges animés par Victor Lamm (DES) sous la responsabilité de l'ET avaient pour objectif de contribuer à la formation de parents dont les enfants découvrent une pratique sportive de, plus en plus compétitive et qui s'interrogent :
- Comment programmer les tournois ?

- Comment gérer la Victoire et la Défaite ?
- Le rôle du Comité et du club ?
- Pourquoi mon enfant n'est pas sélectionné pour ce tournoi ou ce stage ?
- Pourquoi le Comité n'entraine pas mon enfant ?

Autant de questions qui demandent des réponses de notre part afin que ces parents accompagnent au mieux leur enfant dans leur projet sportif.

La formation des joueurs de 9/16 ans :

Dans le cadre de notre Centre Fédéral d'Entrainement, le Comité de Paris a accompagné 34 joueurs mais nous avons surtout suivi plus individuellement 14 jeunes soit 7 filles et 7 garçons qui étaient tous inscrits sur les listes de Sportifs de haut niveau Ministère des sports. Ils ont tous profité d'une structure d'entrainement de qualité avec un environnement familial favorable à la performance. Ils ont bénéficié d'un programme de compétitions national et international ambitieux correspondant à leur besoin.

Si tous les projets sportifs internationaux ont été soutenus individuellement par un préparateur mental sous la responsabilité de leur entraineur tennis, le dispositif d'accompagnement collectif des parents d'enfants entrainés au sein du Comité de Paris et porté par Elise Anckaert (Psychologue du Sport à l'INSEP et à la DTN) s'est bien déroulé. Il s'est organisé en trois réunions avec la participation des enfants lors de la dernière session pour un exercice partagé avec leurs parents et cette expérience fut très enrichissante. Comme vous l'avez compris, l'ET reste très attachée à l'accompagnement des parents d'enfants en formation au sein du Comité de Paris !

Sur le plan médical, notre médecin de Comité, le docteur Fabrice ATTALI, a assuré un suivi préventif précieux qui nous a permis d'entrainer notre élite jeune avec régularité et sans déplorer de grosses blessures.

En s'appuyant sur cette organisation, les entraineurs du Comité de Paris sont parvenus à encadrer plus de 100 tournois ou stages en France et à l'étranger pour renforcer la progression de nos jeunes espoirs âgés de 8 à 18 ans sur le parcours d'accès au Haut Niveau !

L'investissement très important de l'ET auprès de toutes ces catégories d'âge a contribué au développement de notre élite jeune et à leurs bons résultats avec notamment 14 titres, 10 places de finalistes et 15 de ½ finalistes obtenus dans des épreuves représentatives !

Citons quelques-uns de ces vainqueurs :

- Barthélémy BERTRAND, Maximilien GHEYSENS et Ruben CUXAC pour leur titre de champion de France interclubs 12 ans garçons avec le TCP.
- Luca VAN ASSCHE, Raphaël VAKSMANN, Timothée ANDRIVEAU, Samuel DAKESSIAN, Jules HAEHNEL du TCP, Jenny LIM, Rose THACH du PUC, Charles de SAINT LAUMER du TC16, Joseph PHITOUSSI du LPR.

Tous ces résultats enregistrés par notre Comité sont le fruit :

- D'une collaboration étroite avec les enseignants des clubs Parisiens qui effectuent un travail de qualité au service de la formation des jeunes
- D'une expertise et d'un investissement total des entraineurs de l'ET du Comité de Paris
- D'une coordination permanente avec la DTN et la ligue d'IDF
- Et du soutien important du bureau du Comité de Paris et de sa présidente Annick Rizzoli, de la ligue IDF et de la DTN.

Le « Challenge Clubs et Enseignants Formateurs » :

Ce programme est piloté par la DTN pour aider les clubs à se structurer et à élever le niveau des ambitions sportives en matière de formation du joueur âgé de 10 ans et moins, pour faire rayonner le club en le rendant plus compétitif chez les jeunes aux championnats départementaux, régionaux et nationaux, pour valoriser et reconnaitre le club et l'enseignant.

Pour participer à ce challenge, les clubs devaient avoir un enfant suivi par l'ET et présenter un projet de formation des jeunes de moins de 10 ans autour des axes prioritaires suivants :

- L'organisation et de la modernisation de l'Ecole de Tennis
- La présentation de jeunes de 5/7 ans aux journées de détection
- L'entrainement de filles de 6 à 10 ans
- L'organisation de compétitions pour les 10 ans et moins : plateaux rouges, matchs libres, tournois Galaxie
- L'accompagnement des parents : réunions, actions pour les associer à la vie du club et à la formation de leur enfant
- La formation continue des enseignants

La mise en œuvre de ce programme sur notre territoire a permis à la DTN et au Comité de Paris de valider au mois de juin 9 Clubs pour la saison 2023/2024 : le LPR/TCP/TC16/SF/PUC/TC Lutèce/RTC Joinville/Manin Sports/Championnet Sports.

L'optimisation de l'Ecole de Tennis Galaxie 2020/2030 :

Nos 3 pilotes, Yann Lemeur (PUC), Nicolas Pietrowski (SF), Stéphane Jarry (Fémina Sports) continuent de porter le projet de développement de l'Ecole de Tennis Galaxie dans les clubs Parisiens. En 2023/2024, 7 clubs ont rejoint les 14 clubs de la saison précédente autour du plan d'actions ci-dessous :

- **Octobre 2023** : Réunion de rentrée pour partager le programme 2023/2024
- **Décembre 2023** : Réunion pédagogique sur le court
- **Janvier/Février 2024** : Visites de clubs organisées par nos 3 ambassadeurs
- **Mars 2024** : Formation Continue « Tennis Cooleurs » animée par Olivier Letort
- **Avril/Mai 2024** : Rdv individuels pilotes/Directeurs Sportifs de clubs pour faire le bilan de la saison 2023/2024
- **Juin 2024** : Elaboration du plan d'actions 2024/2025

En complément de ces actions menées par nos 3 pilotes, les enseignants pouvaient s'inscrire à des formations continues proposées par la ligue d'IDF.

En 2024/2025, le Comité de Paris et ses pilotes poursuivront leurs actions auprès des clubs déjà engagés tout en accueillant avec plaisir les nouveaux venus !

Le développement de la pratique des U10 par la compétition

A/ Les Crocos Rouges

Depuis la saison 2019/2020, le Comité de Paris coordonne et anime le calendrier des « Crocos Rouges » pour les enfants de niveau rouge âgés de 4 à 6 ans. Ces plateaux rouges sont organisés pour renforcer l'apprentissage de nos enfants à travers le match encadré et ludique.

Cette année, Maxime Teixeira, responsable de ce programme, a comptabilisé 23 étapes pour un total de 1184 matchs disputés par nos enfants !

Un petit film sur les Crocos rouges réalisé avec l'aide de Philippe Kuntz est projeté à l'assistance.

B/Les Matchs Libres

Lancés en 2019, les Matchs Libres (ML) s'adressent à tous les jeunes de l'école de tennis avec pour fil conducteur le jeu ! La compétition comme moyen de formation car le ML donne du sens à l'apprentissage.

L'objectif de la DTN était d'augmenter la densité, la quantité et le niveau des compétiteurs U10 pour FIDELISER.

Le Comité de Paris poursuit ses efforts de développement avec Victor Lamm qui avait en charge cette mission pour atteindre notre objectif : 801 compétiteurs et 37 clubs.

En animant le « Challenge ML » et la « Galaxie Cup » pour les U10 jouant en format Orange, le Comité de Paris a obtenu les résultats suivants :

- 704 ML disputés en U10 dans 36 clubs soit 155 matchs de plus que la saison précédente.
- 399 compétiteurs ML en U10 soit 114 matchs de plus qu'en 2023 dont 102 compétitrices soit 52 de plus qu'en 2023.
- 227 ML joués par des filles contre 102 en 2023 soit plus du double !

Par conséquent à l'issue de cette saison sportive le Comité de Paris a décidé d'honorer et récompenser les clubs qui se sont investis et distingués dans ce dispositif porté par Victor Lamm à qui Yannick Quéré demande de le rejoindre pour procéder à cette remise de récompenses.

Victor Lamm rappelle que 2 actions principales ont été menées :

- Le challenge club qui recensait tous les matchs libres organisés dans les clubs parisiens (Newsletter envoyée chaque mois aux dirigeants et enseignants)
- La Galaxie Cup, organisée au printemps entre les 16 clubs ayant organisés le plus de matchs libres sur les niveaux orange et vert.

CHALLENGE MATCHS LIBRES

- Nombre de compétiteurs U10 par rapport au nombre de licenciés U10 : FEMINA SPORT a remporté cette catégorie avec 51% de compétiteurs. Stéphane JARRY, directeur sportif reçoit une coupe et un carte cadeau Proshop FFT de 600€.
- Nombre de matchs libres organisés : 704 dans Paris avec 150 pour le LPR : Rudy SPEISSER est récompensé de la

même manière

- Nombre de compétitrices filles par rapport au nombre de licenciées : RCT JOINVILLE a obtenu le taux le plus élevé. Romain Thiriat reçoit la récompense pour el club.

GALAXIE CUP :
Un double, 2 simples, 2 garçons, 2 filles, format 5.
L'ASCBB via Mathieu DA SOLER est récompensé.

La formation des enseignants
1/ La formation CQP Animateur de Tennis et Educateur de Tennis dont le responsable est Eric LAJUGIE a accueilli 30 stagiaires dont 26 ont été validés ! Coordonné par un CTR de la ligue d'IDF, le réseau francilien des responsables départementaux de la formation CQP continue de fonctionner et ils se rencontrent régulièrement pour s'harmoniser.
2/ La formation DEJEPS organisée par la ligue d'IDF a regroupé cette année 124 stagiaires. Parmi eux il y avait 21 Parisiens qui se sont présentés à la certification et ils sont 15 à avoir obtenu leur diplôme.
3/ La formation DES également prise en charge par la ligue d'IDF a réuni 15 stagiaires dont 2 Parisiens mais 1 seul a été certifié.

En Conclusion :
Pour respecter notre objectif de progrès et de performance, l'Equipe Technique et les enseignants de clubs Parisiens vont poursuivre leurs efforts en faveur de la formation des moins de 10 ans comme le préconise la DTN en agissant sur :

- La communication auprès des clubs sur notre dispositif de repérage et sur les recommandations fédérales au sujet de l'organisation de la détection
- L'attention apportée aux jeunes filles au sein des clubs
- La modernisation de l'Ecole de Tennis Galaxie Tennis
- Le programme fédéral « Clubs et Enseignants formateurs »
- Le calendrier de tournois Galaxie Parisiens, les étapes des « Crocos Rouges » avec une nouveauté puisque nous allons créer des étapes spécifiques pour les filles et les « matchs libres »
- La formation continue des enseignants

Bien entendu, l'ET va poursuivre sa mission d'entrainement et de suivi en compétitions de l'élite jeune Parisienne au sein du CFE. Pour la saison sportive 2024/2025 nous allons accompagner 27 jeunes de 8 à 16 ans sur le parcours d'accès au HN.
Pour terminer, Yannick Quéré a félicité les entraineurs de clubs et de l'ET pour les résultats obtenus en 2024 qui concrétisent leur professionnalisme et leur investissement.

Il remercie également tous les dirigeants pour la confiance et le soutien apportés aux enseignants qui portent la politique sportive nationale dans les clubs Parisiens.
Enfin, il remercie l'assistance pour son attention et souhaite à tous une très bonne saison sportive 2025.

Aucune question n'est posée.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Le processus électoral est mené par Marc Bourgeois, Président de la CRSOE (Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales) avec Alain Labéribe et Sophie de Saintilan.

Marc Bourgeois remercie Annick Rizzoli pour son accueil, Aline Oudinet et son équipe pour la très bonne préparation de cette Ag et notamment la gestion des mandats
Le 27 octobre dernier, la CRSOE a validé la candidature des 2 listes conduites par Monsieur Eric Lemaitre et par Madame Annick Rizzoli. Ces listes ont été publiées sur le site de la Ligue IdF de tennis le lendemain.

Les 2 listes sont affichées à l'écran.

Un tirage au sort a désigné Eric Lemaitre comme premier candidat à intervenir sur scène pour 7 minutes sans possibilité de questions réponses. Il est suivi par Annick Rizzoli.
Les listes sont projetées lors de la prise de parole de chacune des têtes de liste.

A l'issue des discours, Marc Bourgeois donne des consignes pour voter et rappelle que le vote est secret.
Choix 1 : E.LEMAITRE
Choix 2 : A.RIZZOLI
Choix 3 : blanc
Il déclare ouverte l'élection du Comité directeur du Comité de Paris de Tennis et des délégués à l'Assemblée Générale de la FFT.
Suite à un souci technique, le vote est relancé depuis son début.

Les résultats finaux sont :
Liste Eric LEMAITRE : 163 voix
Liste Annick Rizzoli : 423 voix
586 voix exprimées, 13 non votants soit 599 voix pour les présents et représentés.

La CRSOE, avec Aline OUDINET, Directrice administrative, procède à la répartition des sièges.
La liste menée par Annick Rizzoli obtient 25 sièges, la liste d'Eric Lemaitre en a 4. Les délégués élus pour participer à l'AG de la FFT sont ceux qui figurent sur la liste de Madame Annick Rizzoli.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

❖ VOTE DES STATUTS

Les modifications statutaires à voter sont présentées à l'écran et par Frédéric Brague. Il rappelle que le quorum est atteint et le seuil des 2/3 des suffrages valablement exprimés doit être atteint pour les entériner.
Les modifications sont approuvées à 93,05%.

❖ QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est posée

L'Assemblée générale se termine à 20H50

Annick RIZZOLI
Présidente

Frédéric BRAGUE
Secrétaire Général